**REPUBLIQUE DU MALI**
Un Peuple - Un But - Une Foi

**COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME**

**COMMUNIQUE N°0005-2026 CNDH-P**

***Relatif aux attaques visant les Forces de Défense et de Sécurité***

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) a appris avec consternation et une profonde affliction les attaques perpétrées, le samedi 25 avril, contre des positions des Forces de Défense et de Sécurité, dans plusieurs localités du pays dont Bamako (Senou), Kati, Mopti, Sévaré, Gao, Kidal. Elle s'incline pieusement devant la mémoire des personnes décédées et souhaite prompt rétablissement aux blessé(e)s.

Face à ces attaques, et sur le fondement, notamment de la Constitution du 22 juillet 2023, du Pacte international relatif aux Droits Civils et Politiques, de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, les 4 Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels relatifs au Droit International Humanitaire (DIH), la CNDH :

- condamne vigoureusement ces attaques lâches et barbares ;
- encourage le Gouvernement à renforcer les mesures de défense et de sécurité ;
- invite le Gouvernement à rechercher, identifier, traduire en justice les commanditaires, auteurs et complices de ces abus graves des droits humains ;
- réitère son soutien aux Forces de défense et de sécurité du Mali dans leur combat contre les forces obscurantistes dans le strict respect des droits de l'Homme et du DIH ;
- appelle les populations à éviter tout amalgame et à plus de collaboration avec les autorités.

**Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée. Nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.**

**Bamako, le 27 avril 2026**
**La Présidente par intérim**

**Me Aissata Founé TEMBELY**
Chevalier de l'Ordre National

*CONTACT* : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali
E-mail : cdroitdelhomme@gmail.com ; site web : www.cndhmali.com Siège de la CNDH : Rue 359-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000